

N^o 233.

L'an mil huit cent nonante-deux, le dix _____ du mois d'Octobre à dix _____ heures du matin. Par-devant Nous Albert Sennar, Échevin & par délégation Officier de l'Etat-Civil de la commune de Marchienne-au-Pont, province de Hainaut, ont comparu Adolphe Leclercq, ouvrier d'usine, âgé de vingt-quatre ans, fils de la défunte, et Augustin Weets, massier, âgé de vingt-quatre ans, gendre de la défunte, tous deux domiciliés audit lieu, lesquels nous ont déclaré que la veille à sept heures du soir, Flavie-Célestine Françoise Dagnelie, ménagère, âgée de cinquante-huit ans, onze mois, née à Chiuin, domiciliée à Marchienne-au-pont, veuve de Léopold-Joseph Leclercq, fille des défunts Albert-Arsène et Charlotte-Joseph Gilbert, conjoints, est décédée en son domicile audit lieu, chemin du Chênois, section quatrième.

Après lecture du présent acte, les deux _____ comparants ont signé avec Nous.

Adolphe Leclercq

Augustin Weets

Al. Sennar